

Cartéclima !

J'écris mon territoire de demain

SCoT VALANT PCAET

PLUI VALANT PLAN DE MOBILITÉ

PLUI



Diagnostic du territoire
Cahier 8 : « Restitution de la Concertation et
Collaboration »

20.01.2023



Grand
Angoulême

Document de travail

Sommaire

Introduction	4
1 COLLABORATION AVEC LES ELUS : Commissions territorialisées (nov. 2022)	5
1.1 Contexte et objectifs	6
1.2 Restitution	6
2 CONCERTATION CITOYENNE : Questionnaires (été 2022)	10
2.1 Contexte et objectifs	11
2.2 Restitution	11
3 CONCERTATION CITOYENNE : Ateliers citoyens (nov. 2022)	17
3.1 Contexte et objectifs	18
3.2 Restitution	19

Document de travail

Introduction

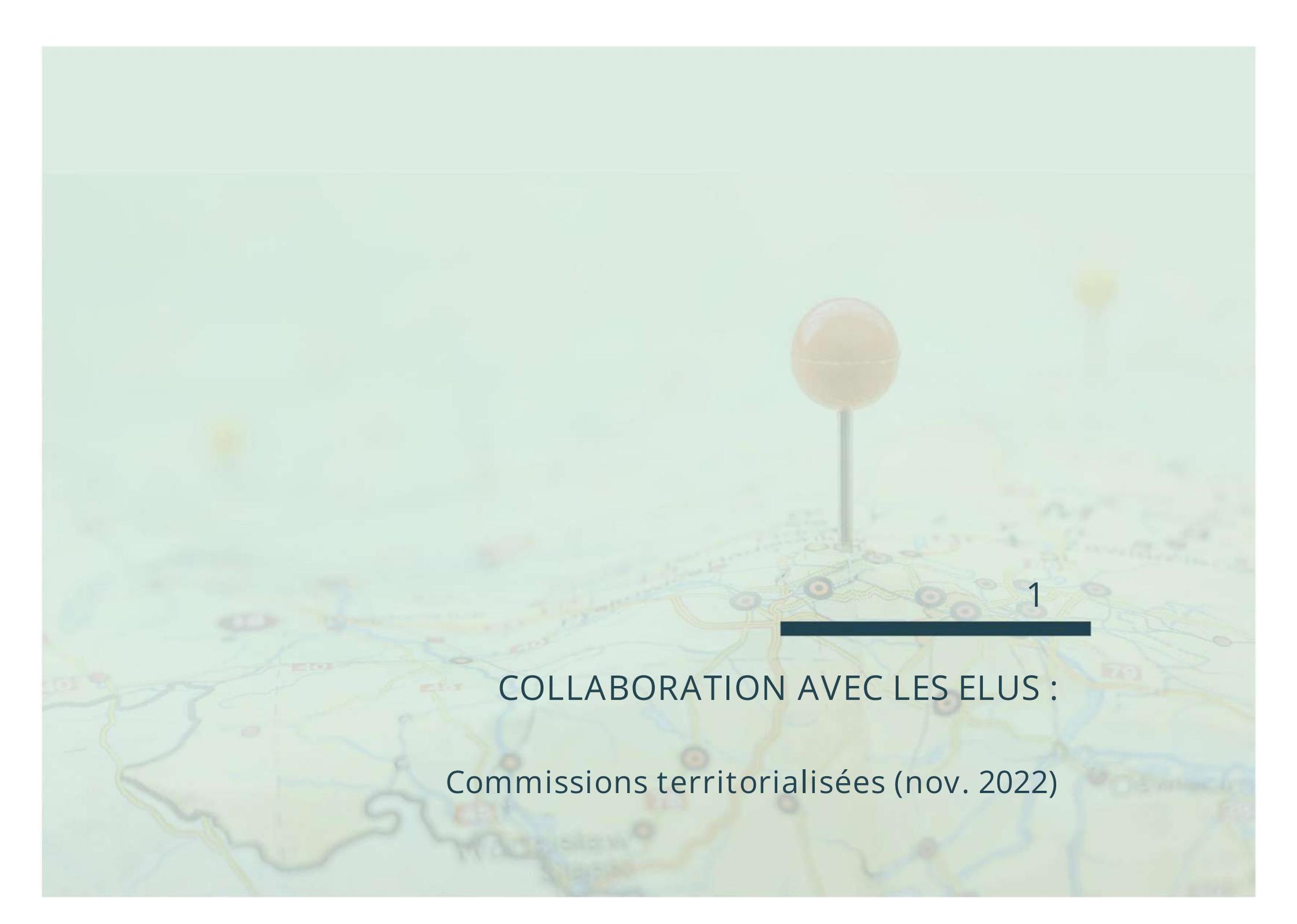
La diversité des enjeux et des acteurs concernés par les documents de planification impliquent de partager largement leur élaboration avec les acteurs et habitants du territoire. Un vaste dispositif de concertation des citoyens et de collaboration avec les élus est engagé, encadré par les délibérations n° 2021.03.044 et n° 2021.03.047 du 11 mars 2021, poursuivant plusieurs objectifs :

- Le partage et l'acculturation des élus, acteurs et habitants aux enjeux du territoire issus de la consolidation du diagnostic de territoire ;
- L'ouverture d'un espace d'échanges, de dialogue, de débat à l'échelle du GrandAngoulême pour recueillir l'expression et l'avis de l'ensemble des acteurs sur une démarche qui va dessiner le futur du territoire ;
- La mise en œuvre du pacte de gouvernance avec notamment l'articulation concertation réglementaire et volontaire.

Outre la mise en place de diverses modalités de concertation telles que des permanences individuelles, des registres papiers ouverts au service planification urbaine de GrandAngoulême et dans chaque mairie, une adresse mail dédiée (carteclima@grandangouleme.fr), le dispositif prévoit des réunions et ateliers organisés régulièrement sur le territoire afin de recueillir les réactions et les propositions du conseil de développement, des associations, des organismes institutionnels, des personnes intéressées au sein de la population.

Les modalités d'association du Conseil de Développement sont décrites dans un courrier de saisine en date du 13/10/2022. Deux rencontres ont eu lieu pour préciser ces modalités les 12/10 et 1/12/2022 en présence du Vice-Président à la transition écologique et à la promotion de l'intercommunalité, Jean Révéreault, coordonnateur de la démarche. .

Les résultats de cette concertation en phase diagnostic viendront alimenter la réflexion des élus pour la définition du projet politique et des orientations des différents documents de planification.

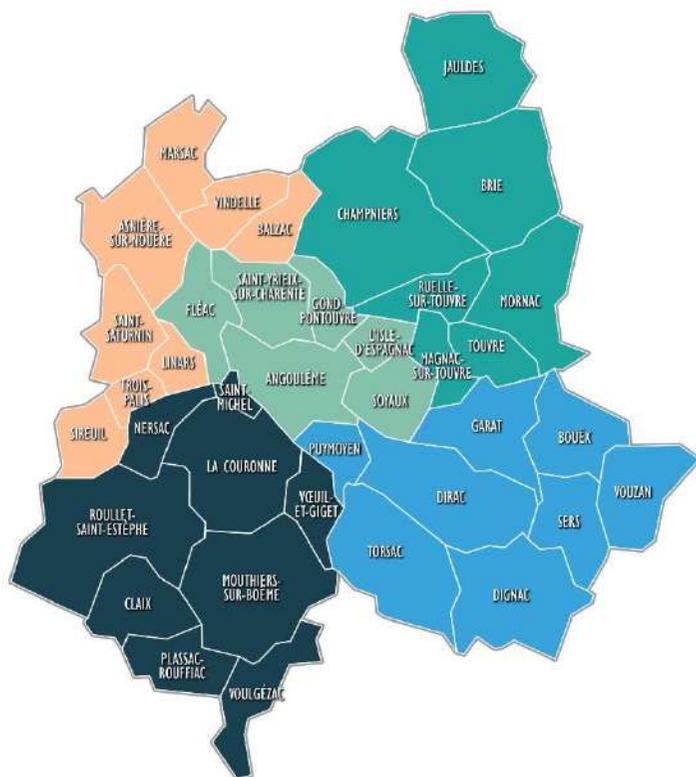
A map with a large orange pushpin and a black horizontal bar. The map shows a network of roads and geographical features. A large orange pushpin is placed on the map, and a black horizontal bar is positioned below it. The text "COLLABORATION AVEC LES ELUS : Commissions territorialisées (nov. 2022)" is overlaid on the map.

COLLABORATION AVEC LES ELUS :
Commissions territorialisées (nov. 2022)

1

1.1 Contexte et objectifs

Cinq commissions territorialisées Cartclima dédiées aux 750 élus communaux ont été installées courant novembre 2022 suivant un découpage du territoire en 5 secteurs géographiques. Ces premières réunions avaient pour objectifs de lancer la démarche et de faciliter l'appropriation du projet par les élus communaux.



Dates des commissions :

- 8.11 : À SAINT SATURNIN
- 9.11 : À CHAMPNIERS
- 15.11 : À CLAIX
- 21.11 : À DIGNAC
- 22.11 : À SOYAUX

Les 750 élus communaux ont été conviés personnellement et directement par mail depuis l'adresse carteclima@grandangouleme.fr.

Plus de 130 élus ont participé aux commissions. A l'exception de Balzac, l'ensemble des communes étaient représentées par au moins un élu.

La synthèse des commissions a été transmise le 9/12/2022.

1.2 Restitution

Ces premières réunions ont permis de présenter les premiers constats et grands enjeux du territoire. Les échanges ont porté sur les points suivants :

AMENAGEMENT

- Assurer que les communes rurales restent attractives malgré la réduction des surfaces constructibles

- Territorialiser le débat pour prendre des décisions répondant aux besoins locaux et en prenant en compte les contraintes des communes et le développement des communes :
 - les communes ayant de forte densité d'habitat doivent avoir un développement correspondant en termes de services et équipement > Prioriser le développement des communes déjà urbanisées et équipées
 - D'autres communes ont des contraintes naturelles fortes ne permettant pas le développement
- Prévoir les terrains d'accueil pour les gens du voyage dans le PLUi
- Densifier les zones urbanisées existantes et réhabiliter les friches
- Préserver les zones humides et les zones d'expansion des crues
- Lutter contre les assainissements individuels néfastes pour l'environnement, la biodiversité et la santé, par exemple en régulant les permis de construire et les ventes de maisons non raccordées aux réseaux d'assainissement (cf. Schéma Directeur d'Assainissement dans lequel les zones de raccordement sont définies pour l'assainissement collectif et non collectif)
- Généraliser les espaces de stationnement perméables (exemple du parvis de l'église de Linars)
- Préserver les ressources en eau du territoire en régulant l'artificialisation des sols (dans le sens du ZAN)
Mise en place de règles contraignantes pour atteindre les objectifs ZAN permettant de préserver les ressources, la biodiversité

- Créer des îlots de fraîcheur, en verdissant les espaces publics et privés : espaces de stationnement perméables, verdissement des espaces par des espèces d'arbres locales et à faible besoin en eau / Eviter de reproduire des aménagements publics tels que le parvis de la gare et de l'Alpha fortement artificialisés

COOPERATION

- Collaborer avec l'ensemble des 38 conseils municipaux pour porter la démarche. Débat au sein des Conseils Municipaux sur le PADD (Projet politique du PLUi)
- Organiser de la concertation citoyenne sur l'ensemble du territoire
- Travailler les décisions politiques de manière systémique

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL

- Anticiper l'avenir des futures friches zones commerciales de périphérie
- Contrer le paradoxe de l'exode commercial vers les zones commerciales de périphérie au détriment du centre-ville d'Angoulême
- Résoudre le paradoxe du développement commercial qui se poursuit dans les zones commerciales alors que l'on manque de foncier pour le développement économique (exemple de Champniers)
- Proposer un écosystème qui permette aux entreprises de se développer (pour préserver les emplois, les revenus du territoire) sans consommer de foncier, - en allégeant les charges et la fiscalité pour inciter les entreprises à participer à la réhabilitation des friches et à la densification de l'existant

CLIMAT & ENERGIE

- Développer les énergies renouvelables
 - en s'inscrivant dans la démarche de la loi d'accélération des énergies
 - en incitant le déploiement du photovoltaïque sur les toitures
 - en incitant l'autoconsommation (production et consommation sur un rayon de 20km) permise par la loi
- Définir les méthodes pour concilier la préservation du patrimoine tout en incitant le développement du photovoltaïque par les particuliers
- S'inspirer des collectivités réussissant à être autonome et positive en termes de production et consommation d'énergie (villes en transitions – Loos en Gohelle)
- Optimiser la consommation d'énergie dans les espaces publics, par exemple des éclairages publics moins consommateurs
- S'adapter et atténuer !
- Diversifier les potentiels de séquestration carbone, sur l'exemple des tourbières dans les pays nordiques
- Concentrer le travail de réduction des GES sur les déplacements (poste le plus émetteur en GES) en étant vigilant à ne pas stigmatiser les automobilistes des communes n'ayant pas d'alternative à la voiture individuelle à date

HABITAT

- Accompagner les personnes âgées vivant seules dans des maisons isolées et sur de grands terrains à s'installer dans des espaces plus petits, en proximité de services. Exemple de la coopération mise en place à Linars pour accompagner les séniors; Foyer Soleil de Sireuil

- Constat : Difficulté d'accès à la propriété, due aux coûts d'achat, de construction et de réhabilitation. Le coût de rénovation de l'ancien est plus élevé que le coût du neuf
- Constat : Augmentation de demandes en logements sociaux
- Développer des logements inclusifs dans les cœurs des bourgs près des services et commerces
- Lutter contre l'investissement "AirBnB"
- Remettre les logements vacants sur le marché pour répondre aux besoins des habitants du territoire et aux nouveaux arrivants "post-covid" en recherche d'espace avec du terrain
- Découper les grands terrains occupés par une seule personne en plusieurs parcelles > vers la densification
- Aller au-delà de la réglementation sur la réhabilitation thermique existante dans le PLUi (choix politique) tout en prenant en compte les coûts élevés de réhabilitation thermique
- Limiter/interdire la construction de bâtiments "passoires thermiques"
Limiter/réguler le recours à des systèmes climatisés énergivores
- Garantir le maintien, l'amélioration de la qualité de vie malgré la densification et donc la proximité entre voisins
- Résoudre le paradoxe de l'installation des ménages avec des revenus faibles dans les communes où le foncier est moins élevé. Cela incite les ménages à s'éloigner des zones d'activités, et à les rendre captifs de la voiture individuelle et des coûts y afférents
- Constat : Certaines communes ne peuvent pas proposer de foncier à des ménages souhaitant s'y installer. Cela pousse les

ménages à s'éloigner (ou même à sortir de l'agglomération) et les rend plus dépendants à la voiture individuel

- Accompagner la stratégie de développement des logements sociaux par le développement des offres de mobilité

MOBILITES

- Développer les infrastructures TC et vélo entre communes périphériques et sortir du maillage "radial"
Améliorer l'offre de TC en travaillant sur les plages horaires et la fréquence

Ligne TC entre Asnières - Fléac - Linars - Saint Saturnin / Vindelle- Balzac- Gond-Pontouvre

- Constat : Les communes rurales n'ont pas d'alternative à la voiture. Il n'y a pas d'arrêts TC sur certaines communes
Développer les alternatives à la voiture individuelle : renforcer le maillage et les services TC pour les communes rurales, inciter au covoiturage, ...
Développer des offres de mobilité qui répondent aux besoins des communes les plus éloignées (le vélo n'est pas considéré comme une offre adéquat)

- Développer des offres de mobilité pour les personnes âgées, dans les communes rurales (entre Jauldes et Brie, par exemple) > TAD

- Accompagner les usagers des différents modes de mobilité à partager l'espace public
Organiser l'espace public pour fluidifier la cohabitation des différents modes

- Explorer les avantages et inconvénients de la gratuité des TC comme solution pour inciter à prendre les TC et réduire l'usage de la voiture

- Développer des infrastructures cyclables sécurisées, les parkings à vélo sécurisés

- Inciter les employeurs à prévoir l'accès à la mobilité pour permettre aux personnes non véhiculées d'accéder à l'emploi. Enjeux de communication. Quid des horaires atypiques ?
Encourager l'usage des Parking-Relais par les employés pour accéder aux BHNS

- Accompagner les changements de comportement de mobilités
 - en cassant les préjugés culturels sur le fait que la topographie d'Angoulême est une barrière à l'usage du vélo
 - par du conseil à la mobilité. Exemple de la MOSC dans le Sud Charente
 - par avec des incitations (encouragements) et des réglementations (contraintes)

- Penser la mobilité avec les territoires limitrophes à Grand Angoulême

- Importance de la RN10 dans les émissions de GES ; manque de connaissance de l'impact des flux de transit

CONCERTATION CITOYENNE : Questionnaires (été 2022)

2.1 Contexte et objectifs

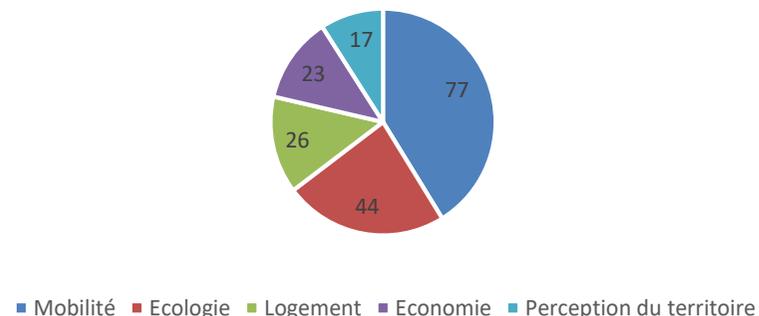
Le premier acte de la concertation a consisté à diffuser plusieurs questionnaires dont l'objectif était de déterminer la vision du territoire par ses habitants, à enrichir le diagnostic technique, à identifier des enjeux forts qui alimenteront la réflexion politique. Ils ont permis d'établir un constat mais aussi de formuler de premières propositions

Les questionnaires Cartéclima ont été diffusés sur les réseaux sociaux de Grand Angoulême pendant l'été 2022 dans le cadre de la phase diagnostic citoyen de la démarche Cartéclima. Au nombre de 5, ces questionnaires ont porté sur les thématiques suivantes :

- « Diagnostic écologique »,
- « Perception du territoire »,
- « Mobilités »,
- « Diagnostic économique »,
- « Diagnostic logement et habitat ».

187 questionnaires ont été récoltés et traités tout thème confondu. Dans le détail, c'est le sujet de la mobilité qui a le plus mobilisé de répondants.

Nombre de répondants selon le thème du questionnaire



2.2 Restitution

Questionnaire « Diagnostic écologique »

PROFIL DES REpondANTS

44 répondants, à parité de femmes et d'hommes, résidant d'une courte majorité dans le reste de l'agglomération plutôt qu'à Angoulême (18). Les tranches d'âge qui ont le plus répondu sont les 25-49 ans (63%) et les 50-70 ans (10%).

TENDANCES DES REPOSES

Les répondants au «diagnostic écologique» sont familiers avec les notions de PLUi et de SCOT. Il est majoritairement favorable à la transition énergétique (deux fois plus préoccupé par les économies d'énergie et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles que par l'étalement urbain) et quasi-unanimement défavorable à l'urbanisation d'espaces agricoles.

Il serait particulièrement sensible à la formulation d'objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et de réduction du niveau de la pollution sonore (les répondants sont particulièrement sensibles à la réduction des flux de la circulation en ville à travers notamment la réduction de la vitesse des véhicules). A l'unanimité, les répondants considèrent que les citoyens ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Les paysages du GrandAngoulême sont quasi-unanimement perçus comme un patrimoine à conserver. De ce point de vue, les sites naturels qui ont été identifiés comme les plus emblématiques du GrandAngoulême sont les suivants: Les bords de la Charente, La vallée des eaux claires, Les sources de la Touvre. La passerelle Magelis est citée comme l'exemple de la meilleure intégration urbaine. Le champ de mars est cité comme l'exemple de l'intégration urbaine la moins bien réussie.

PROPOSITIONS

- Installer des panneaux solaires et des récupérateurs d'eau sur toutes les structures adm non classées
- Planter des arbres fruitiers dans les parcs
- Réduire le prix des transports en commun pour favoriser leur usage
- Libérer le pied des arbres du bitume
- Réhabiliter les bâtiments (convertir bureaux en logements) plutôt que construire
- Privilégier les projets qui insèrent de la nature dans l'urbanisme

- Inciter les habitants à faire pousser des couverts végétaux sur les façades de leurs maisons
- Inciter les habitants et les bâtiments publics à acquérir des récupérateurs d'eau de pluie
- Promouvoir l'installation de toilettes sèches
- Aménager davantage d'espaces de baignade
- Sensibiliser davantage la population sur la question du tri des déchets (dans les écoles, à travers des événements municipaux...)
- Réduire l'éclairage public et l'usage des enseignes lumineuses la nuit.



Questionnaire « Perception du territoire ».

PROFIL DES REpondANTS

17 répondants. Un échantillon légèrement plus masculin que féminin (53%/47%). Zone de résidence: 1/3 d'Angoumoisins, 2/3 d'habitants sont issus

du reste l'agglomération. Les tranches d'âge qui ont répondu au questionnaire sont les 50-70 ans et les 25-49 ans, à quasi-parité. Les 3 autres catégories n'ont pas répondu.

TENDANCES DES REPONSES

Les répondants sont très familiers avec les notions de PLUI et de SCOT. Il se montre particulièrement préoccupé par le déficit de services de santé (médecins généralistes et spécialistes) et d'équipements sportifs sur le territoire. Il ne demande pas davantage d'équipements culturels sur le territoire, mais une amélioration de leur accessibilité. Les répondants ont identifié la cathédrale et les bords de la Charente comme éléments emblématiques du patrimoine de GrandAngoulême, à valoriser.

PROPOSITIONS

- S'appuyer sur les atouts naturels du territoire pour développer une offre de sports nature (trail, canoë, nage en eau libre, escalade, cheval...)
- Produire un guide unique d'information sur l'offre culturelle de l'agglomération (en format numérique et papier)
- Améliorer l'accessibilité de l'offre culturelle en renforçant les services de transports en commun.

Questionnaire « Mobilités ».

PROFIL DES REpondANTS

77 répondants, dont une majorité de femmes (54,5%, contre 45,5% d'hommes), dont les 2/3 résident dans le reste de l'agglomération (hors Angoulême). La moyenne d'âge n'a pas été renseignée dans ce questionnaire (la question avait été supprimée à l'occasion d'un comité de pilotage).

TENDANCES DES REPONSES

L'usage de la voiture est prépondérant parmi les répondants. Or, il s'agit moins d'un choix que d'une nécessité. Ces derniers attendent majoritairement le développement de modes de transports alternatifs pour profiter plus régulièrement de la ville centre ou pour aller travailler au quotidien dans l'agglomération.

Les répondants sont familiers avec les notions de PLUI et de SCOT. La majorité des répondants considèrent que les lieux d'activité (commerces et emplois) sont très facilement accessibles en voiture, plutôt accessibles en transports en commun, difficilement accessibles à pied et très difficilement accessibles en vélo.

Les mobilités les plus utilisées par les répondants sont (par ordre décroissant) :

- 1) la voiture individuelle
- 2) la marche à pied
- 3) le vélo
- 4) le bus
- 5) le covoiturage et la glisse urbaine, dont l'usage reste encore limité.

Des actions pourraient être prises pour renforcer l'usage du vélo, de la marche à pied et du covoiturage, mobilités auxquelles les répondants se montrent particulièrement sensibles. La glisse urbaine ne rencontre pas d'adhésion.

Les principaux points noirs : les camions sur la N10, le nombre et la taille des ronds-points, la mauvaise sécurisation des pistes cyclables, la vitesse pratiquée par les automobilistes sur la rue de Paris en pleine zone résidentielle, l'exiguïté des trottoirs, la qualité des routes, l'absence ponctuelle d'offre de transports collectifs (notamment à Voeuil et Giget), l'absence de transports collectifs en soirée, le temps de trajet dans les bus de l'agglomération (à réduire).

PROPOSITIONS

- Améliorer l'état des trottoirs et élargir les bas-côtés pour favoriser la marche à pied
- Développer les pistes cyclables en périphérie d'agglomération, en particulier dans les communes rurales du GrandAngoulême
- Installer des arrêt-minute en centre-ville pour fluidifier le stationnement
- Augmenter les itinéraires proposés par La Nef
- Relever les horaires des transports en commun
- Améliorer l'éclairage public sur les pistes cyclables (notamment avec des ampoules LED).



Questionnaire « Diagnostic économique ».

PROFIL DES REpondANTS

23 répondants dont une courte majorité de femmes (52% des répondants). 80% d'entre eux résident dans le reste de l'agglomération. La moyenne d'âge n'a pas été renseignée dans ce questionnaire (la question avait été supprimée à l'occasion d'un comité de pilotage).

TENDANCES DES REponses

Les répondants sont familiers avec les notions de PLUI et de SCOT. On note que les problématiques liées à la mobilité sont très souvent réintégrées dans les observations des répondants. Ainsi, les principaux points de vente sont peu

accessibles pour les piétons et les vélos. Les répondants sont plutôt favorables au développement du tourisme sur leur territoire, mais se méfient du tourisme de masse. Le calme et la tranquillité sont les deux valeurs associées avec le développement d'un modèle touristique acceptable.

Points noirs : l'offre de petits commerces de proximité (boucheries, épicerie, boulangeries...) est jugée insuffisante à l'échelle de toutes les unités urbaines de l'agglomération. Le déficit de l'offre en matière de soins médicaux est perçu comme un désavantage pour attirer des cadres. La notoriété d'Angoulême est perçue comme pouvant être davantage exploitée (notamment autour des axes suivants: le patrimoine préhistorique, la douceur de vivre, le prix de l'immobilier limité, la beauté des sites naturels, la localisation entre Bordeaux et Paris...).



Questionnaire «Diagnostic Logement et Habitat».

PROPOSITIONS

- Développement de l'éco-tourisme et du slow-tourisme, notamment autour de la Charente, à travers l'investissement dans l'aménagement de pistes cyclables et l'installation d'activités de plein air
- Prendre appui sur l'attractivité d'Angoulême liée à la BD pour spécialiser le bassin d'emploi en renforçant son tissu d'entreprises spécialisées dans l'image
- Améliorer la notoriété du territoire en diversifiant sa communication autour de nouvelles thématiques.

PROFIL DES REpondANTS

26 répondants, dont une majorité d'hommes (57,5%), qui résident à 60% dans le reste de l'agglomération. La moyenne d'âge n'a pas été renseignée dans ce questionnaire (la question avait été supprimée à l'occasion d'un comité de pilotage).

TENDANCES DES REponses

Les répondants sont familiers avec les notions de PLUI et de SCOT. Près de 90% des répondants se déclarent satisfaits de leur logement, mais 30% d'entre eux

envisagent tout de même de déménager. 40% des répondants ayant vocation à déménager envisagent de partir de l'agglomération.

L'accès au logement n'est pas un point noir. Pour 6 répondants sur 10 ce serait même un atout (à renforcer) de la communauté d'agglomération. Le problème est la répartition de ces derniers à travers l'étalement urbain, jugé coûteux en énergie et en temps de transport. L'artificialisation des sols constitue un contre-objectif pour la majorité des répondants.

PROPOSITIONS

- Ne pas construire mais réhabiliter/rénover des bâtiments et des logements désaffectés (ex: l'ancienne clinique Chavoix)
- Développer l'habitat collectif avec jardin et les maisons de ville
- Réduire la distance entre les lieux d'habitation et les lieux de travail
- Développer l'offre de jardins collectifs en ville
- La création de nouveaux logements doit être pensée en cohérence avec les schémas de transports collectifs.



A map with a large orange pushpin and a black horizontal bar. The map is faded and shows various geographical features and markers. The pushpin is positioned in the upper right quadrant, and the black bar is located below it, extending horizontally across the middle of the map. The number '3' is placed to the right of the bar.

3

CONCERTATION CITOYENNE : Ateliers citoyens

(nov.2022)

3.1 Contexte et objectifs

Deux ateliers ont été organisés les 23.11.2022 et 30.11.2022 dans le cadre de la phase Diagnostic de Cartéclima pour récolter les perceptions des citoyens de GrandAngoulême et enrichir la réflexion des élus dans la perspective de l'élaboration du SCoT et du PLUI. La concertation de chaque atelier s'est déroulée en présence d'élus de Grand Angoulême.

Les 42 participants de la concertation du 23.11.2022 et les 30 participants de la concertation du 30.11.2022 ont travaillé autour de 4 thèmes correspondant aux fonctions du quotidien :

- Se déplacer (3 groupes)
- Travailler, se former (3 groupes)
- Se loger (3 groupes)
- Consommer et s'alimenter (4 groupes).

Le déroulé des ateliers était le suivant :

- Introduction sur la méthode de concertation et sur la démarche Cartéclima
- Répartition des participants en îlots d'environ 6 personnes (3 à 4 îlots par thématique)
- Echange sur la thématique pendant 45 minutes
- Préparation des conclusions pendant 15 minutes
- Restitution de 2 minutes par groupe
- Temps d'échanges avec les élus.

Un verre de l'amitié a clôturé les ateliers.

Moyens de communication mis en œuvre.

Création de visuels

- Création d'une invitation web
- Création d'une affiche A3
- Création d'un visuel pour les réseaux sociaux
- Création d'une vidéo pour Instagram

Diffusion via les médias GrandAngoulême

- Publication Facebook & Instagram GrandAngouleme
- Publication Facebook collègues GA
- Publication site GA
- Newsletter interne
- Article magazine GA de novembre

Presse

- Publication dans SORTIR (Agenda, Insertion payante)
- Conférence de presse

Envoi de Kit de communication (invitation, affiche, mail d'accompagnement)

- aux 38 communes pour diffusion
- aux services GrandAngoulême et aux partenaires

Invitations mail

- aux citoyens ayant répondu aux questionnaires réalisés à l'été 2022
- aux membres du Conseil de Développement
- aux partenaires du GrandAngoulême pour diffusion dans leurs réseaux

Promotion lors de réunions

- Réunion du CDD

Révision du SCoT valant PCAET et Elaboration du PLUi valant Plan de Mobilité

- Commissions territorialisées
- Forum partenaires jeunesse

Le Bouche à oreille (26%) et le Magazine GA (24%) ont été les vecteurs de communication les plus efficaces pour ces ateliers. Cela montre la pertinence de déployer divers médias de communication pour atteindre le plus grand nombre.



- Modes de transport : Voiture (71%), vélo (8%)
- Lieux aimés sur le territoire : Bords de la Charente (20%), Coulée Verte (20%), l'Anguienne (20%)



Profils des participants :

- Communes d'habitation : Angoulême (48%), La Couronne (2,6%), Gond Pontouvre (6,3%), Fléac (5%), Mouthiers (5%).
- Communes de travail : Angoulême (56,6%), La Couronne (9%), Gond Pontouvre (6,6%)
- Genre : F (58%) / H (42%)
- Tranches d'âge: 25/39 (11%), 40/55 (35%), 56/64 (43%)

3.2 Restitution

Sur l'ensemble des ateliers, on relève 142 propositions. En gras, ont été signalées les idées fortes que les groupes ont présentées lors du temps de restitution.

THEME CONSOMMER ET S'ALIMENTER

Les participants des ateliers ont insisté sur deux éléments présentés comme primordiaux : la sensibilisation sur le « mieux manger » ainsi que sur l'idée d'une « sécurité sociale alimentaire ». Ces deux propositions répondent à la même problématique : réduire les inégalités dans le cadre de la transition écologique. Il ne suffit pas, pour ces derniers, de mettre en place des dispositifs permettant d'avoir une meilleure alimentation, il s'agit de savoir qu'elle existe, de permettre au plus grand nombre d'identifier où s'approvisionner en circuit court, c'est-à-dire de réduire les inégalités d'accès à l'information. De l'autre côté, la « sécurité sociale alimentaire » est une idée qui souligne la nécessité de réduire les inégalités d'accès à une bonne alimentation.

⇒ 37 propositions et axes de réflexion.

Alimentation :

- Instaurer une sécurité sociale alimentaire
- Végétaliser et décarner l'alimentation
- Privilégier les circuits-courts
- Mieux informer sur les circuits alimentaires durables
- Garantir les besoins essentiels à bas prix
- Se nourrir en fonction des offres saisonnières
- Réduire la consommation de viande
- Réduire nos consommations alimentaires
- Recréer des rituels et des lieux de convivialité
- Créer une étiquette éthique pour les événements comme la Gastronomade
- Développer des ateliers de cuisine, notamment sur la cuisine végétarienne
- Eduquer à la bonne alimentation
- Se réapproprier la cuisine par l'éducation
- Promouvoir la cuisine faite maison
- Respecter la loi Egalim dans la restauration collective publique

Modes de consommation

- Renforcer la fréquentation des marchés au détriment des grandes surfaces
- Développer les aides en monnaie locale
- Avoir une vision par quartier, relocaliser des achats groupés
- Réduire les publicités
- Limiter le suremballage des produits alimentaires
- Recycler, réparer, réutiliser
- Limiter les achats en ligne
- Réduire le transport de marchandises
- Stopper l'extension des surfaces commerciales

Agriculture et usage des sols

- Lutter contre la dégradation des sols
- Soutenir les agriculteurs bio
- Mettre en adéquation nos besoins et la production locale
- Promouvoir la permaculture
- Développer le maraîchage et les jardins familiaux
- Replanter des haies
- Replanter des arbres
- Encourager l'installation de jeunes maraîchers en polycultures
- Créer un emploi technique à disposition des maraîchers



THEME SE LOGER »

Les participants de l'atelier « Se loger » ont insisté sur deux aspects : la nécessité de réorganiser le logement collectif et la végétalisation. Les logements individuels consomment de l'espace et ne sont pas, selon ces derniers, adaptés aux urgences liées au réchauffement climatique, lesquelles impliquent une solidarité plus forte entre individus (achats groupés, jardins collectifs, lessives en commun...). Cela pourrait s'exprimer dans le cadre d'habitats collectifs repensés. La végétalisation nécessite par ailleurs d'être généralisées sur les bâtiments publics, les entreprises... de telle sorte à créer un maximum d'îlots de fraîcheur.

⇒ 43 propositions et axes de réflexion.

Aménager le territoire

- Raccourcir les distances entre commune travail et résidence
- Limiter l'étalement urbain
- Limiter les friches industrielles
- Densifier les villes

- Réhabiliter les petites lignes ferroviaires
- Développer des îlots de fraîcheur
- Renforcer l'offre de transports en commun
- Arrêter l'artificialisation des sols
- Limiter les m² / habitant
- Réglementer le nombre de résidences secondaires
- Instaurer une fiscalité punitive sur les logements vacants
- Mettre en place des unités de valorisation des déchets

Adapter l'offre de logement

- Renforcer l'offre en petits logements
- Prioriser des logements pour demandeur seul
- Augmenter le nombre des logements sociaux
- Moderniser l'offre de logements sociaux
- Penser une offre de logements pour familles monoparentales
- Bâtir des logements d'urgence
- Distribuer les logements vacants
- Adapter les mobilités aux PMR
- Contrôler les prix de l'immobilier

Réhabiliter et construire autrement

- Réutiliser l'existant avant de construire du neuf
- Prioriser la réhabilitation de qualité avec une concertation
- Encourager les constructions collectives
- Privilégier les constructions mitoyennes
- Végétaliser les logements
- Dés imperméabiliser les terrains
- Replanter des haies
- Dé-bitumer
- Valoriser les matériaux naturels
- Réutiliser les eaux grises et pluviales
- Développer la biomasse
- Isoler les logements / rénover les logements
- Inciter à la rénovation
- Inciter au réemploi des matériaux

Habiter ensemble

Révision du SCoT valant PCAET et Elaboration du PLUi valant Plan de Mobilité

- Inventer un habitat qui partage les espaces (jardins, ateliers, crèches, buanderies)
- Développer l'habitat participatif
- Développer les jardins partagés
- Développer la cohabitation intergénérationnelle
- Renforcer la mixité sociale
- Fluidifier la mobilité sociale
- Valoriser la vie de quartier
- Limiter l'usage de la voiture par le covoiturage



THEME SE DEPLACER

Les participants ont insisté sur la nécessité d'adopter des mobilités alternatives à la voiture et dénoncé la primauté de ce transport individuel et polluant dans l'agglomération. Ce faisant, une majorité d'entre eux ont indiqué que cette révolution des mobilités ne pourrait pas avoir lieu sans un usage volontariste de la politique d'aménagement du territoire (afin de développer l'offre de mobilité douce et décarbonée, sécuriser les voies cyclables et d'en développer de nouvelles, etc.).

⇒ 35 propositions et axes de réflexion.

Aménager le territoire et les espaces publics

- Centre-ville : renforcer la place des piétons et vélos
- Réduire la place de la voiture dans l'agglomération
- Faire une zone à faible émission
- Rendre difficile la circulation automobile en ville
- Faciliter l'accès aux logements en centre-ville
- Développer les commerces de proximité
- Rouvrir les petites gares
- Installer un funiculaire entre ville haute et ville basse
- Végétaliser la ville
- Développer les aménagements cyclables
- Améliorer la qualité des voiries (mauvais qualité des enrobées)
- Optimiser les positionnements des arceaux de stationnement
- Réserver une voie au covoiturage sur la N10

Améliorer l'offre alternative à la voiture

- Augmenter le nombre de vélos en location
- Mettre en place des flottes partagées de véhicules électriques
- Améliorer la fréquence et les amplitudes horaires des bus
- Renforcer l'offre et la fréquence des bus
- Améliorer la desserte des communes rurales
- Développer le covoiturage
- Proposer des prix des trains plus abordables
- Mettre en place l'autopartage pour les voitures et vélo
- Rendre les transports en commun gratuits
- Développer le transport à la demande et le covoiturage
- Mettre en place des carapattes et caravélos
- Mettre en place des bus scolaires à pédales
- Créer un titre de transport unique

Connaitre, sensibiliser, mobiliser

Révision du SCoT valant PCAET et Elaboration du PLUi valant Plan de Mobilité

- Sensibiliser aux mobilités douces dans les écoles
- Etudier la proportion d'enfants allant à l'école à pied et à vélo
- Rendre la marche attractive
- Rompre l'image « vélo/bobo » et « bus/prolo »
- Communiquer sur les impacts négatifs de la circulation automobile
- Renforcer l'accompagnement aux procédures dématérialisées
- Militer pour le ferroutage
- Dégager les camions sur la N10
- Prioriser la place des piétons (avant la voiture)



THEME TRAVAILLER, SE FORMER

Les thématiques mises en avant dans cet atelier font écho à celles développées dans les ateliers précédents. L'essentiel pourrait être résumé dans cette expression « R, R, R » : le Recyclage, le Ré-usage et la Rénovation. Pour nos participants, le travail et la formation doivent être repensés à l'aune de ces trois principes directeurs.

⇒ 31 propositions et axes de réflexion.

Promouvoir une économie locale durable

- Développer des filières de réemploi et de réutilisation
- Favoriser les startups qui s'inscrivent dans l'économie circulaire
- Favoriser l'économie du recyclage
- Développer des filières locales bois/énergie/élevage
- Développer filières bois/énergie et élevage avec l'agro pâturage
- Faire un inventaire des besoins chez les artisans et les entreprises
- Valoriser socialement l'acquisition d'objets de 2^e main
- Développer les sources d'énergies alternatives
- Généraliser la sobriété
- Renforcer la concertation entre tous les acteurs du territoire

Adapter les formations

- Palier au besoin de main d'œuvre dans le domaine agricole
- Développer des formations supérieures en lien avec nos champions locaux
- Développer l'offre en formations et logement pour entreprises et jeunes actifs
- Diversifier les formations, notamment dans les TIC
- Former aux mobilités douces

Aménager le territoire

- Revaloriser le foncier existant et la rénovation
- Réduire le déséquilibre entre commerces de proximité et zones commerciales

Révision du SCoT valant PCAET et Elaboration du PLUi valant Plan de Mobilité

- Végétaliser le centre-ville
- Développer la fréquence des dessertes en direction de Bordeaux
- Circulation : développer un plan cyclable/ferroulage
- Commerces : favoriser le local/livraison par transports doux
- Mettre en place une ZFE sur Angoulême
- Limiter l'étalement urbain
- Densifier l'habitat urbain
- Soumettre à un vote citoyen non consultatif toute implantation d'une activité polluante
- Mettre en avant GA ville propre comme un facteur d'attractivité

Favoriser la consommation locale

- Mettre en valeur le Cognac comme une de nos principales richesses
- Développer la consommation de produits locaux
- Etablir une liste des producteurs locaux
- Développer l'offre en produits locaux
- Sensibiliser au « manger local »

Pour être mise en œuvre, la transition doit être d'abord acceptable par le plus grand nombre, c'est-à-dire inclusive, mais aussi enthousiasmante. Inclusive, car les participants ont insisté pour ouvrir la discussion et la réflexion à toutes les catégories sociales, soulignant par la même occasion la nécessité de sensibiliser de nouveaux publics à ces questions. Enthousiasmante, car la transition est perçue par les participants comme une occasion de recréer des liens sociaux, notamment à travers l'objectif du « Mieux manger ».

Pour rendre les mobilités alternatives plus attractives, réduire les inégalités sociales et territoriales, impulser des changements majeurs dans l'organisation de l'offre et de la demande sur le territoire, sensibiliser-informer et inclure la population, la clé semble reposer sur la politique d'aménagement du territoire et sur la communication publique. C'est sur ces deux volets que s'accrochent la grande majorité des attentes et que peuvent être impulsés les nombreux changements dans les pratiques appelés de leurs vœux par les participants de Cartéclima.

Conclusion

Selon nos participants, le changement adviendra par la révolution des mobilités. La fin du tout-voiture est un objectif partagé. Les participants sont conscients de la difficulté à déployer des offres de mobilités sur l'ensemble du territoire, pour répondre à la fois aux besoins des habitants des communes rurales et des communes plus urbaines. En effet, la majorité de nos répondants sont aussi des usagers quotidiens de la voiture individuelle, non par choix, mais par manque d'alternatives.

La transition sera sociale ou ne sera pas. Pour les participants de Cartéclima, des objectifs de réduction des inégalités économiques et territoriales doivent être intégrés aux futures politiques publiques, dans une perspective de rééquilibrage.

Cartéclima !

J'écris mon territoire de demain

www.grandangouleme.fr

